Formulaire de demande de compensation   
conditionnée par la perte de droits d’auteur   
dans le cadre de la crise sanitaire CO-VID 19

À retourner par mail à la Scam au plus vite et pour le 30/04/2021 au plus tard

Je soussigné·e :

Nom :

Prénom :

Numéro de membre Scam :

Sollicite le fonds dédié par la Scam aux **exploitations/activités auprès d’organisateurs subventionnés** (bibliothèques, lieux subventionnés, universités, écoles…) ayant été annulées ou reportées sans que les rémunérations de droits d’auteur aient été déjà obtenues comme elles auraient dû l’être, et ce pour la période allant du 12 mars 2020 jusqu’à la fin des mesures interdisant aux activités professionnelles de reprendre normalement

* Confirme être l’auteur d’une ou plusieurs œuvres déclarable(s) au répertoire de la Scam ayant fait l’objet d’une annulation **sur le territoire belge entre le 12/03/2020 et le 30/04/2021 ou jusqu’à la fin des mesures interdisant aux activités professionnelles de reprendre normalement**, ou d’un report *sine die*.   
  L’annulation porte sur : *cocher les cases et joindre si besoin une information utile (contrat, mail, annonce publique…)*
* Un contrat d’écriture d’une œuvre de l’écrit du répertoire de la Scam :  
  Titre :  
  Titre :  
  Titre :  
  Responsable du paiement des droits :
* Un contrat de droit d’auteur relatif à une réalisation audiovisuelle ou sonore (reportage, documentaire, série documentaire, œuvre web…) :

Titre :  
Titre :   
Titre :  
Responsable du paiement des droits :

* L’annulation d’une exploitation d’une œuvre inscrite ou en cours d’inscription au répertoire de la Scam :

Titre :  
Lieu :  
Date :  
Organisateur payeur :

* L’annulation d’une prestation dérivant de la création de ces œuvres et générant des droits d’auteur (conférence, activités (para)scolaires ou éducatives, etc.) :

Titre :  
Lieu :  
Date :  
Organisateur payeur :

* Autre, précisez :

Titre/genre :  
Titre /genre :   
Titre /genre :

*Le contrat peut être attesté le cas échéant par tous moyens de preuve (notamment mails, annonces publiques…).*

* Garantis ne pas renoncer (même si la force majeure est invoquée) à la revendication de mes droits d’auteur auprès du débiteur des droits concernés et ne pas être en attente d’obtenir le paiement de ceux-ci dans les 4 semaines  
  (autant de fois qu’il y a d’annulations ou de séries d’annulations indiquées précédemment)  
  + Nom et coordonnées du débiteur de droits :   
    Montant attesté (s’il y en a un) :
  + Nom et coordonnées du débiteur de droits :   
    Montant attesté (s’il y en a un) :
  + Nom et coordonnées du débiteur de droits :   
    Montant attesté (s’il y en a un) :
* Garantis n’avoir ou ne pas être en attente de recevoir dans les 4 semaines une indemnité de crise qui compenserait déjà la/lesdites créances de droits d’auteur – qu’il s’agisse d’une indemnité publique ou privée ;
* **Garantis ne pas bénéficier d’un revenu complet de chômage ou d’un revenu « passerelle » d’indépendant pour les mois de mars 2020 à avril 2021.**

Le Comité belge de la Scam, en collaboration avec les services de la Scam, arbitrera les demandes selon une grille de priorité établie en fonction des critères repris ci-après, et le cas échéant selon tout critère complémentaire qui s’imposerait à l’examen des demandes qui seront reçues pour cette période initiale de confinement.

Afin d’aider le comité à traiter les demandes par ordre de priorité, il vous est demandé de renseigner les informations suivantes :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Je suis membre de la Scam depuis plus de 2 ans | **Oui** | **Non** |
| Au cours des cinq dernières années, j’ai déclaré à la Scam au moins deux œuvres exploitées | **Oui** | **Non** |
| La proportion de mes revenus provenant des droits d’auteurs ou d’activités d’auteur ou autrice ponctuelles par rapport à mes autres revenus peut être estimée sur base des deux dernières années (hors allocations sociales)  Exemple de revenus annuels :  Revenus **autres** que droits d’auteur : 4.000 €  Revenus de droit d’auteur : 2.000 €  Total des revenus : 6.000 €  Proportion :2.000 : 6.000 = 33,33 % > réponse **C** | De 25 à > 50 % : **C**  De 50 à > 75 % : **B**  De 75 à 100 % : **A** | Moins de 25 % : **D** |
| Je bénéficie d’un revenu complet de chômage ou d’un revenu « passerelle » d’indépendant pour les mois de mars 2020 à avril 2021 | **Oui**[[1]](#footnote-1) | **Non** |
| J’estime le montant de la perte des droits d’auteurs au cours de la période du 12/03/2020 au 30/04/2021. | **………..€** |  |
| Je suis un cas particulier et ne me reconnais dans aucun des cas cités ici (préciser ici en quoi votre situation est hors cadre). |  |  |

J’atteste sur l’honneur que les informations contenues dans la présente sont certifiées sincères et véritables.

Je m’engage à rembourser la Scam à hauteur de la somme qu’elle m’aura versée, dès paiement par mon débiteur de tout ou partie des droits pris en compte dans l’aide qui sera octroyée par le Comité belge, soit par prélèvement sur mes droits Scam, soit par reversement au Fonds.

Pièces jointes (à décrire) :

Date :

Signature :

Information générale :

La Scam analysera le montant de la compensation conditionnée par la perte des droits d’auteur selon la grille établie ci-avant et le résultat vous sera communiqué au plus vite. Le montant de la compensation pourra être plafonné par décision du Comité belge, afin de permettre à la solidarité de s’exercer pour le plus d’auteurs et d’autrices possibles.

Si vous le souhaitez, vous pouvez joindre à ce formulaire un témoignage (de deux pages maximum) pour rendre compte de votre situation, vos problèmes, mais aussi vos idées. Cela nous permettra de mieux adapter nos réponses.

**Merci de bien vouloir nous retourner ce formulaire ainsi que toutes les pièces jointes nécessaires par mail à l’adresse** [**solidarité-covid.19@scam.be**](mailto:solidarité-covid.19@scam.be) **au plus tard pour le 30/04/2021.**

1. En cas de réponse positive à cette question, vous ne pouvez émarger à la compensation prévue. [↑](#footnote-ref-1)